

A horizontal sequence of twenty identical, solid black cross symbols arranged side-by-side.

LANILDUT

Paroisse de l'archidiaconé de Quemenedilly. Un sieur de Coëtivy en était seigneur, à la fin du XVIII^e siècle. Elle avait pour patron saint Illut, Abbé du V^e siècle ; il fonda le monastère de Lantivit, dans le Glamorgan (pays de Galles), qui devint la pépinière d'un grand nombre d'apôtres qui évangélisèrent la Bretagne-Armorique. On croit que saint Illut vint à Dol sur la fin de sa vie, et c'est alors qu'il dut débarquer à Aber-Illud, et la paroisse l'aurait pris comme titulaire. Saint Illut est aussi honoré à Coadout, près de Guingamp. Le premier dimanche de l'Avent, jour du Pardon, on lui porte en offrande des coqs ; le plus beau est jeté du haut du clocher sur la foule, et les bénédictions du Ciel sont assurées à celui qui pourra s'en emparer. C'est dans une autre paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, Landebaheron, ancienne enclave de Dol, qu'est conservé le crâne de saint Illud, dans un chef d'argent. Lanildut a, du moins, la gloire de porter le nom de son saint protecteur.

LANILDUT

509

Dans l'église paroissiale, se desservait une chapellenie dite de Kermegant. Fondée par Jacques Le Dalidec et Catherine Le Borgne, à la fin du xvi^e siècle, elle était à la nomination de l'Ordinaire, à charge de deux messes par mois, pour un revenu de 31 livres.

M^{sr} de la Marche constate que le Recteur a un revenu net de 350 livres et 350 livres de supplément pour son vicaire. Il pourrait s'en passer ; « mais comme il y en a eu de tout temps, si les paroissiens s'adressaient au Parlement, en vertu de la possession, il paraît certain que le Curé serait condamné à le conserver » ; et au cas où il n'y aurait plus de vicaire, la portion congrue de celui-ci serait distribuée aux pauvres.

A l'enquête sur la mendicité, M. Rannou, recteur, répondait, en 1775 :

« Cette paroisse ne contient pas plus de 350 communiants, et il y a environ 8 à 9 mendiants. Mais il y a un bien plus grand nombre de pauvres, qui, à la vérité, ne mendient pas, mais cependant seraient également obligés de le faire, sans le secours des personnes charitables, qui leur donnent, dans la saison, des panais, des fèves, des pois et d'autres légumes, qui font la nourriture ordinaire, pendant une partie de l'année, dans cette campagne ; de plus, ils donnent à ces pauvres du lait, la soupe et le reste de leurs repas, etc., et des lambeaux de hardes pour les vêtir.

« La cause ordinaire, du moins actuelle, de la mendicité dans cette paroisse, est le nombre d'enfants dont sont chargées quelques familles pauvres.

« Les mendiants, quelques vieilles personnes exceptées, sont des enfants mineurs, ou enfants hors d'état encore de travailler, enfants de quelques ouvriers dont le salaire ne suffit pas pour sustenter la famille.

« Pour supprimer la mendicité, je ne trouve pas d'autre moyen plus propre que d'y établir une quête, avec défense aux étrangers d'y mendier. Cette quête se ferait de six mois en six mois, par toute la paroisse, ou bien tous les dimanches et fêtes, par un collecteur nommé par le corps politique, à qui ce collecteur rendrait compte.

« Il n'y a ni hôpital ni fonds en faveur des pauvres, dans la paroisse. »

RECTEURS AVANT LA RÉVOLUTION

1584. Yvon Le Foll ; résigne.
 1584. Guillaume Kervéatoux (r. G. 83).
 1703. Ronan Syvinant ; décédé.
 1703. Ronan de Porsmoguier.
 1712. Guillaume Huon ; va à Milizac.
 1712. Sébastien Audren de Kerdrel ; était titulaire de la chapellenie de Trogurun, à Languengar.
 1718. Jean Léostic ; se démet.
 1718-1721. Joseph-Marie Bélingant, docteur en théologie de Bourges ; se démet.
 1721-1753. Hervé Le Briz ; enquête, en 1753, « pour reconnaître la caducité du S^r Hervé Le Bris, recteur depuis 23 ans, octogénaire ; a rendu service dans les retraites et les missions ; on lui donnera un curé *d'office* » (G. 299).
 1759. Rolland Hacquart ; se démet.
 1759-1785. Jean Rannou.
 1786. Jean-Marie Pelleteur.
 En 1791, M. Pelleteur et son vicaire, Yves Michel, refusèrent le serment. M. Pelleteur, né à Landunvez, en 1747, prêtre en 1774, à Bilbao, en Espagne, en 1793, devint rec-

teur de Landunvez au Concordat, puis curé de Saint-Thégonnec, où il mourut, le 14 Février 1816.

Pendant la Révolution, la paroisse de Lanildut fut occupée par un prêtre constitutionnel nommé Morel ; ancien chapelain de la collégiale de Saint-Charles, en Plourin, il était désigné pour Ploumoguier ; mais on lui faisait la vie si dure, qu'il écrivait, le 13 Octobre 1793, aux citoyens de Lanildut (L. 109) :

« Je viens de recevoir votre lettre, par laquelle vous m'invitez d'aller fixer ma demeure parmi vous ; il est certain qu'à Lanildut, je puis plus commodément rendre service à Lampaul et à Porspoder. Je sais que je ne puis sans crime quitter mon poste si je pouvais y faire quelque bien ; mais n'ayant pu, depuis près de trois ans, me faire suivre des habitants de Ploumoguier, la loi m'accorde aujourd'hui la faculté de me retirer dans un autre endroit. Je vous prie d'écrire au District, au sujet de ma translation dans cette commune de Lanildut. »

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804-1808. Yves Michel, né à Lanildut le 20 Juin 1748, prêtre en 1782. Paraît s'être expatrié, mais signalé comme insoumis en 1798. Recteur de Lanildut, au Concordat ; y mourut le 5 Avril 1808.
 1814. Le Hir.
 1817-1818. (Pas de Recteur.)
 1819-1826. Jean-Marie Perrot, de Plouzané.
 1826-1827. (Pas de Recteur.)
 1828-1834. Bonaventure Caër, de La Forêt-Landerneau.
 1834-1862. Théophile Gléau.
 1862-1883. Yves Moniou, de Plouvorn.

512

LANILDUT

1883-1890. Yves-Marie Le Guen, de Plouarzel.

1890-1913. Antoine Kerbiriou, de Saint-Pol de Léon.

1913. Jean-Marie Arhan, de Cléden-Cap-Sizun.

VICAIRES

1872. Yves Coroner.

1888. Jean-Marie Pelleau.

1895. Joseph-Marie Prigent.

1899. Jean-François Person.

1901. Yves-Marie Le Gall.

1910. Auguste-Alain Traon.

MAISONS NOBLES

Kerjar, S^r du dit lieu, en Plourin : *d'or à l'arbre de sinople ; devise : Red eo mervel.* Fondu dans Kerlivig et Carné.

Mol, sieur de Kermorvan : *d'argent à trois ancres de sable.*

Le Vayer, S^r de Kerstrat : *d'or à 3 merlettes de sable.*